

DECISION N° 216-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20241011-DAJ-DEC-24-358-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024

Publication : 16/10/2024

Portant validation du devis de la société GLOBAL PAYSAGE pour la réalisation d'un bac à sable à l'école maternelle Ferdinand Buisson

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société GLOBAL PAYSAGE pour la réalisation d'un bac à sable à l'école maternelle Ferdinand Buisson

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que le devis de la société GLOBAL PAYSAGE est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société GLOBAL PAYSAGE pour la réalisation d'un bac à sable à l'école maternelle Ferdinand Buisson d'un montant de 6 372.21 € HT.

signé électroniquement le 05/10/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

